

Caen, le 30 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Conformément à la décision de son conseil d'administration du 10 janvier 2019, **le Mouvement associatif de Normandie a organisé une réunion de travail avec des représentants de ses coordinations membres, de fédérations et d'une maison des associations le 21 janvier à la Maison des associations de Caen**, afin d'échanger sur des initiatives à prendre, suite au mouvement social dit des "gilets jaunes" et / ou dans le cadre du **grand débat national initié par le gouvernement**.

Des représentants du CRAJEP, de la Coordination "Citoyens et justice", du GRAPE, de la Ligue de l'enseignement de Normandie, du Calvados, de l'Eure et de l'Orne, de la Fédération Familles Rurales, de la Fédération des Foyers Ruraux de l'Eure, de l'Union Régionale des Associations Familiales, de S3A ont participé à cette réunion. Jean-Luc Charlot, sociologue, personnalité reconnue pour ses travaux sur les expériences de participation des citoyens, participait également à cette réunion. La coordination ESPER, la Ligue de droits de l'Homme et le GRAINE étaient excusé(e)s.

Le **tour de table** a permis de faire le point sur :

- la **perception du mouvement des "gilets jaunes"** (les motivations des participants, la diversité et le large spectre des revendications, le rejet des représentants élus et des corps intermédiaires, y compris associatifs, la repolitisation de nombreuses personnes engagées dans le mouvement),
- les **difficultés du modèle associatif traditionnel** (bénévoles, membres, dirigeants, instances),
- les **craintes liées à la régression des services publics en milieu rural**, avec un impact sur la vitalité associative,
- les **objectifs et les modalités d'organisation du "grand débat national"** (niveau de participation des mairies, propositions du Conseil Economique, Social, Environnemental Régional, délais très courts d'organisation et de déroulement limitant l'exercice d'une délibération éclairée, garanties insuffisantes quant à l'inflexion de la politique gouvernementale suite aux conclusions du débat),
- la **faisabilité et l'opportunité de l'organisation de "rencontres associatives territoriales"** permettant notamment d'élaborer des propositions sur le thème "Démocratie et citoyenneté".

Les débats ont abouti aux **conclusions suivantes** :

Votre contact en région :

Le Mouvement associatif de Normandie

8 rue Germaine Tillion -14000 Caen

Tél : 02 31 94 63 38

lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

<https://www.lemouvementassociatif-normandie.org>

Choisir
l'intérêt
général

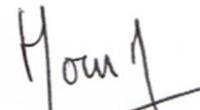
1) Dans un premier temps, le **Mouvement Associatif de Normandie incite les membres de ses coordinations et fédérations membres à participer aux réunions organisées dans le cadre du "grand débat national" ou à tout autre débat organisé de façon autonome par des associations ou collectifs de citoyens sur les territoires.** Il s'agit tout d'abord d'**écouter** les débats, les interventions et propositions des citoyens. Le Mouvement associatif demande que les représentants de coordinations, fédérations ou associations participant à ces réunions lui adressent à chaque fois un **compte-rendu des débats** (organisateur, date et lieu, nombre approximatif de participants, quelques caractéristiques dominantes concernant les participants, thèmes généraux abordés, questions, revendications ou propositions plus précises débattues, modalités d'animation mises en place, impressions subjectives sur la teneur et le déroulement du débat, etc.....). Bien entendu, il s'agit aussi, et autant que possible, d'éclairer les débats au moyen de l'expertise, des connaissances et de l'expérience associatives (environnement, éducation, action sanitaire et sociale, solidarité, droits de l'Homme et du citoyen, justice, action culturelle, éducation physique et sports, etc.....).

2) Le **Mouvement Associatif de Normandie** se propose, non seulement de **collationner ces comptes-rendus de réunions**, mais également d'**en dresser une première synthèse.** Celle-ci sera abordée lors d'une **prochaine réunion le lundi 4 mars 2019 à 9 h 30 à la Maison des Associations (Salle « Rouge » rdc) - 8, rue Germaine Tillon, à Caen.** Cette réunion aura pour but de **définir des actions prioritaires plus précises à mener en autonomie par le Mouvement Associatif, ses coordinations et, plus généralement, par le monde associatif en général,** visant à **éclairer les citoyens, les acteurs locaux et les élus sur les choix politiques à venir** (entre autres, en matière de lutte contre les inégalités, d'aménagement des territoires, de transition écologique, de participation démocratique). Et ceci, même et surtout après le 15 mars 2019.

Dans l'immédiat, le Mouvement Associatif demande à chaque coordination, fédération, association de lui communiquer les dates et lieux de réunions de débats auxquelles elle prévoit de participer à travers la présence d'un ou de plusieurs de ses membres.

Vous remerciant par avance de cette contribution à la mobilisation et à la vigilance associatives dans l'exercice du débat démocratique, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus amicales.

Le Président



Michel Horn

Votre contact en région :

Le Mouvement associatif de Normandie

8 rue Germaine Tillon -14000 Caen

Tél : 02 31 94 63 38

lemouvementassociatifnormandie@gmail.com

<https://www.lemouvementassociatif-normandie.org>

Choisir
l'intérêt
général